



Building a Europe  
for and with children

Construire une Europe  
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 27 novembre 2023

CDENF(2023)AR03

---

## Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Rapport abrégé de la 8e réunion plénière  
(Strasbourg, 14-16 novembre 2023)

---

### Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa huitième réunion plénière à Strasbourg (France) du 14 au 16 novembre 2023, sous la présidence de Rosário Farmhouse (Portugal).

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, sera disponible sur le site web du CDENF.<sup>1</sup>

Lors de sa réunion plénière, le CDENF

- **prend note de son** plan de travail et **l'approuve**, sous réserve de l'adoption de son nouveau mandat pour 2024-2027 par le Comité des ministres ;
- **charge** son Bureau, avec le soutien du Secrétariat, de suivre les activités pertinentes d'autres comités et organes du Conseil de l'Europe en vue d'assurer les contributions et les représentations du CDENF, le cas échéant ;
- **prend note et échange** sur le premier rapport de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), reflétant l'approche transversale adoptée dans tous les domaines prioritaires, et **charge** le Secrétariat d'intégrer les dernières contributions avant de le diffuser au CDENF pour information ;
- **échange sur** les modalités de suivi de la mise en œuvre de la stratégie, notamment son examen à mi-parcours ;
- **révise et adopte** ses avis sur les recommandations 2262 (2023) de l'APCE – « Prévenir les comportements addictifs chez l'enfant » et 2263 (2023) – « Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes adultes », pour transmission au Comité des Ministres;
- **se félicite** de l'adoption, le 6 septembre 2023, de la Recommandation CM/Rec(2023)8 du Comité des Ministres aux États membres sur le renforcement des systèmes de signalement des cas de violence à l'égard des enfants ; de l'approbation, conjointement avec le Comité européen de

---

<sup>1</sup> [www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

coopération juridique (CDCJ), du projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de l'adoption de son projet d'exposé des motifs qui l'accompagne ; l'adoption du Guide pour la participation des enfants aux décisions concernant leur santé, préparé conjointement avec le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) ; et la finalisation du Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme ;

- **souligne** que les priorités futures du Conseil de l'Europe devraient être guidées par la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027) ;
- **élit** Solvor Bäcklund (Norvège) et Alfredo Ferrante (Italie), en tant que membres du Bureau pour un second mandat de deux ans, et Marjo Malja (Finlande) pour un premier mandat de deux ans, renouvelable une fois, à compter du 1er janvier 2024 ;
- **prend note** des informations pertinentes et des mises à jour fournies par les représentants de :
  - o l'unité de coopération de la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe ;
  - o le Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU) ;
  - o le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote) ;
  - o le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) ;
  - o la Coordinatrice pour les droits de l'enfant de la Commission européenne ;
  - o le réseau international des droits de l'enfant (CRIN) ;
- **prend note** des dates suivantes pour les prochaines réunions :

CDENF<sup>2</sup>

- o 28-30 mai 2024, Strasbourg, 9e Réunion plénière du CDENF
- Bureau du CDENF
- o 11-12 avril 2024 (lieu à confirmer), réunion du bureau du CDENF

**Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants**

- **prend note** des informations présentées par Maria Vargova (Slovaquie), présidente du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE), sur les progrès réalisés par le comité ;
- **approuve** le questionnaire visant à examiner la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 concernant les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, qui sera distribué aux délégations du CDENF pour qu'elles y répondent avant le 31 janvier 2024 ;

**Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

- **prend note** des informations fournies par le Secrétariat sur les progrès réalisés en ce qui concerne la préparation d'une étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité, qui sera désormais finalisée en 2024 ;

**Objectif stratégique 3 : L'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants**

- **prend note** des informations fournies par le Secrétariat sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration d'un rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle et **propose** les prochaines étapes ;

**Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

- **tient** une session conjointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) afin d'approuver le projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et d'adopter son projet d'exposé des motifs tel que préparé par leur comité conjoint d'experts, le Comité d'experts sur les droits et l'intérêt

---

<sup>2</sup>  
 Note du Secrétariat : Suite à la réunion plénière, la date prévue de la 10ème réunion plénière du CDENF devrait encore être confirmée compte tenu d'autres événements se déroulant au même moment.

supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE). Après une dernière lecture et des amendements, le CDENF **approuve** la recommandation et **adopte** son exposé des motifs, tout comme le CDCJ.

- **décide**, conjointement avec le CDCJ, que ce projet de Recommandation devrait être soumis pour adoption par le Comité des Ministres en même temps que le futur projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement, qui sera finalisé avant la fin de 2024, compte tenu de la proximité des deux recommandations. Cela coïnciderait également avec l'achèvement des outils de mise en œuvre qui doivent encore être préparés pour les deux recommandations ;
- **prend note** et **se félicite de** la publication d'une étude cartographique sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants dans les cas de violence à l'égard des enfants « Barnahus : une odyssée européenne », réalisée avec le soutien de la Présidence islandaise du Comité des Ministres ;

#### Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant

- **adopte** le Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé ;
- **échange** sur les suites possibles à donner au guide, notamment par l'élaboration éventuelle de matériel adapté aux enfants, et **convient** d'étudier les possibilités de traduction du guide dans d'autres langues nationales ;
- **révise** et **approuve** le Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme en vue de sa publication ;
- **tient** un échange de vues sur les conclusions et le suivi du rapport ;
- **entend** une présentation de la cheffe du Système national pour le développement intégral de la famille (SNDIF) du Mexique sur la méthodologie mexicaine pour les consultations d'enfants ;

#### Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise et d'urgence

- **prend note** d'une présentation des premiers résultats de l'enquête menée auprès des délégations nationales pour examiner la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration et **échange** sur les points clés du prochain rapport d'examen de la mise en œuvre, qui sera adopté en 2024 ;
- **prend note** des informations fournies par le Secrétariat sur la méthodologie élaborée pour les consultations ciblées d'enfants destinées à alimenter l'examen de la mise en œuvre, ainsi que de la possibilité pour les délégations intéressées de continuer à participer à cet exercice ;
- **organise** un échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement, avec la participation en ligne des expertes suivantes :
  - o Velina Todorova, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies ;
  - o Aoife Nolan, présidente du Comité européen des droits sociaux ;
  - o Nicola Wenzel, vice-président et rapporteuse du groupe de rédaction sur les droits humains et l'environnement (CDDH-ENV) du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) ;
  - o Natalia Kobylarz, référendaire au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme (en personne).
- **adopte** ce rapport abrégé à la fin de la réunion.

Annexe

Ordre du jour

- 
1. **Ouverture de la réunion**

---

  2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

---

  3. **Déclaration de la présidence et du secrétariat**

---

  4. **Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions**

---

  5. **Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)  
Premier rapport de mise en œuvre de la stratégie (2022-2023)**  
*Principale mission (ii)*

**5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants**

**Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)**

- a. **Projet d'étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables.**
- b. **Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 concernant les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, y compris l'élaboration d'approches modèles de prévention.**

*Principaux livrables 8, 10*

**5.2 Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

**Étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité**

*Principal livrable 5 et principale mission (xiv)*

**5.3 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre**

**Projet de rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle**

*Principal livrable 16*

**5.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

**Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

**Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale et son projet d'exposé des motifs**

*Principal livrable 2*

*- pour approbation / adoption, session conjointe avec le CDCJ -*

---

## 5.5 Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant

### a. **Projet de guide pour la participation des enfants à la prise de décision relative à leur santé (BIO/ENF-CP)**

- *pour adoption* -

*Principal livrable 4 et principale mission (xiv)*

### b. **Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme**

- *pour approbation* -

*Principal livrable 6*

## 5.6 Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

### a. **Échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement**

*Principale mission (iv)*

### b. **Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration**

*Principale mission (viii) et principal livrable 7*

## 6. **Questions transversales :**

a. Approches transversales telles que promues par la stratégie (sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)

b. Contribution à l'Agenda 2030 de l'UNSDG

*Principale mission (xxi)*

## 7. **Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et d'autres institutions et observateurs**

a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe

b. Organisations internationales

c. OING

## 8. **Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel afin d'évaluer ses activités et de conseiller le Comité des ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités possibles et celles qui pourraient être interrompues**

*Principale mission (xvii)*

## 9. **Avis demandés par le Comité des Ministres**

## 10. **Méthodes de travail du CDENF**

## 11. **Élections au Bureau**

## 12. **Autres questions**

## 13. **Date et lieu des prochaines réunions**

## 14. **Approbation du rapport de réunion abrégé**

*L'ordre du jour annoté et l'ordre des travaux sont disponibles sur [www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)*